

Poste à pourvoir : Adjoint(e) de Direction, FAM Les Massagues

Date de publication : 14/01/2019

Type de contrat : CDI à temps plein

Date de prise de fonction envisagée : 01/03/2019

Raison d'être :

En cohérence avec la législation, le schéma départemental médico-social et le projet associatif, sur un champ d'activités étendues et diversifiées et dans un environnement complexe, seconde le directeur d'établissement(s) dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet de l'établissement afin d'optimiser les réponses aux besoins.

Conditions potentielles d'exercice de la fonction :

- Au sein d'un établissement en activité continue
- Astreintes
- Déplacements professionnels

Missions principales du poste :

Apporte un appui à la direction d'établissement dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet de l'établissement et ce en lien avec les axes stratégiques associatifs :

- Détermine en collaboration avec le directeur d'établissement les moyens nécessaires à l'accompagnement éducatif, médical et paramédical des personnes accueillies,
- Propose toute action d'amélioration de l'accompagnement à travers les projets personnalisés
- Alerte le Directeur d'établissement en cas de dysfonctionnement et lui propose toute action corrective ou de régulation,
- Fait vivre et développe les partenariats nécessaires à l'inscription de l'établissement dans l'environnement local,
- Apporte une contribution active à des groupes de travail à thèmes ou des projets transversaux associatifs.

Veille à la pertinence et à la continuité de l'accompagnement des personnes accueillies ainsi qu'au bon déroulement de leur projet individualisé et à la qualité des divers services qui leur sont rendus :

- Coordonne les interventions des professionnels internes et externes pour la mise en œuvre de l'accompagnement de qualité, et organise en lien avec le directeur d'établissement(s) la réponse à toute situation d'urgence.
- Supervise l'élaboration des projets personnalisés et en garantit la bonne exécution.
- S'assure de la bienveillance des personnes accueillies dans le respect des lois 2002-2 du 2 janvier 2002 et 2005-102 du 11 février 2005,
- Organise et veille à la qualité des relations avec les familles, les tuteurs et les partenaires extérieurs,
- Participe à la continuité de l'encadrement au niveau associatif et dans ce cadre peut être amené soit à assurer le remplacement d'autres chefs de service ou adjoints de direction, soit celui du directeur de son établissement en lien avec la Direction Générale ou son représentant désigné.

Contribue à la bonne gestion et à la bonne marche de l'établissement dans le respect et l'optimisation des moyens matériels et humains alloués :

- Contribue à l'élaboration des procédures internes de l'établissement, à leur respect et propose toute action d'amélioration,
- Recrute les équipes de proximité, supervise le processus d'intégration des nouveaux embauchés
- Evalue les collaborateurs placés sous sa responsabilité hiérarchique, et accompagne leur montée en compétences,
- Veille à la sécurité des biens et des personnes

Anime les équipes sous sa responsabilité hiérarchique et coordonne l'activité des équipes pluridisciplinaires dans la mise en œuvre d'une prise en charge de qualité des personnes accueillies :

- Impulse les valeurs et les priorités associatives dans les équipes et joue un rôle de conseil et d'accompagnement auprès d'elles,
- Définit, planifie, coordonne et supervise l'activité des équipes avec les coordinateurs en garantissant la continuité de l'accompagnement
- S'assure de la diffusion des informations associatives, de leur compréhension et favorise la communication descendante et ascendante au sein de l'établissement,
- Met en œuvre l'évaluation des pratiques professionnelles et accompagne les équipes dans leur professionnalisme

Profil souhaité :

Diplôme de niveau 2 minimum, formation complémentaire en rapport avec la fonction

Expérience : Expérience d'au moins de 5 ans d'encadrement

Connaissances :

- Textes de référence en matière de handicap (lois 2002/2005)
- Politiques publiques en matière de handicap
- Modes de prise en charge de la personne handicapée
- Fondamentaux du droit du travail en matière de temps de travail, contrat de travail

Savoir-faire :

- Savoir managérial
- Savoir mettre en œuvre le projet d'établissement
- Savoir assurer le suivi du temps de travail
- Savoir superviser, coordonner, encadrer les équipes
- Savoir fixer des objectifs et évaluer ses collaborateurs

- Convention collective CCN 51

Savoir-être et aptitudes :

- Charisme naturel alliant souplesse et autorité
- Capacité à faire évoluer les compétences professionnelles
- Capacité à assumer sa position d'autorité
- Force de proposition et capacité de décision
- Capacité à impulser une dimension éthique aux différents niveaux de l'intervention
- Capacité à respecter et faire respecter la confidentialité
- Capacité à respecter et faire respecter les règles et valeurs de l'Association
- Capacité à être porteur des engagements pris, les respecter et les faire respecter
- Loyauté et reporting régulier auprès du directeur
- Gestion du stress et de la charge de travail

- Savoir animer et conduire une réunion
- Savoir organiser son activité avec efficacité
- Savoir anticiper et prioriser
- Savoir utiliser les fonctions de base de WORD et EXCEL

Liens hiérarchiques:

Directeur d'établissement

Liens fonctionnels :

- Directions fonctionnelles

Candidature (CV + lettre de motivation) à remettre à :

Mme VENISSE, Directrice du FAM Les Massagues : geraldine.venisse@unapei30.fr
Copie pour information à la direction des ressources humaines : recrutement@unapei30.fr